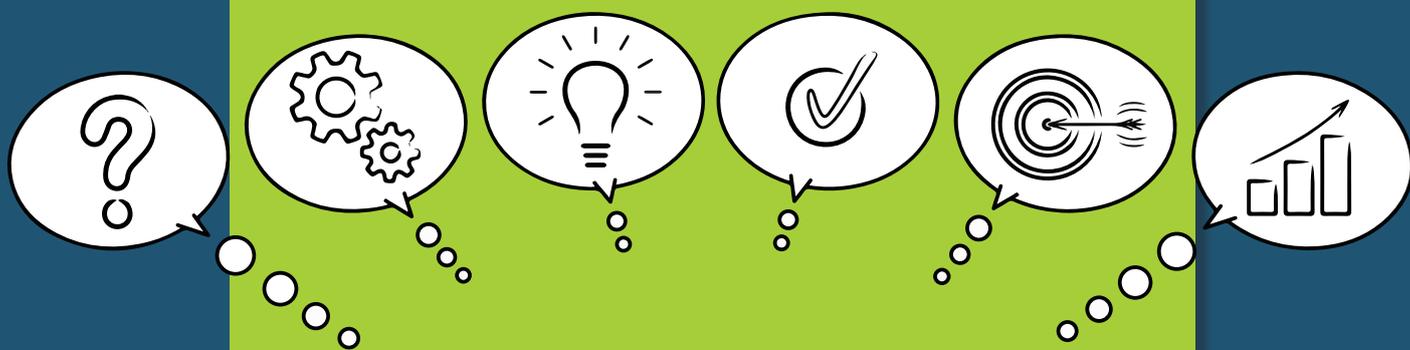




PACTE TERRITORIAL POUR L'INSERTION 2017-2020

Le Département de l'Eure et ses partenaires



Insertion • Public cible • Entreprises
Formation • Emploi

Santé • Mobilité • Événementiel emploi
Réseau socioprofessionnel • Clauses sociales



Ce projet est cofinancé par
le Fonds social européen
dans le cadre du programme
opérationnel national
« Emploi et Inclusion »
2014-2020



ÉDITO



Pascal LEHONGRE, *Président
du Département de l'Eure*

Le Pacte Territorial pour l'Insertion « PTI », créé par la loi du 1^{er} décembre 2008, vise à assurer une coordination soutenue dans le domaine de l'insertion, entre le Département et les acteurs du territoire, chacun sur ses champs de compétences respectifs.

Dans l'Eure, le PTI est établi en cohérence et en complémentarité avec le schéma unique des solidarités du Département. Le choix a ainsi été fait d'orienter ce dispositif prioritairement vers les bénéficiaires du RSA, les travailleurs handicapés, ainsi que les jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance.

En effet, il s'agissait de « faire collectivement ce que l'on ne pouvait pas faire seul ».

Pour réussir ce nouveau challenge, le Conseil départemental de l'Eure et les signataires historiques ont décidé conjointement, de solliciter des acteurs économiques qui ont ainsi pu contribuer à l'enrichissement des travaux.

Il s'agit de la véritable nouveauté de ce PTI : avoir impulsé la rencontre entre les acteurs historiques de l'insertion et les partenaires du monde économique, permettant ainsi de faire le lien avec les besoins des entreprises du département.

Ensemble, nous répondons à ce double enjeu qui est de faciliter l'accès à l'emploi des Eurois en insertion, et d'anticiper, couvrir les besoins de recrutements des employeurs du Département de l'Eure.

Cet outil fédérateur est essentiel pour apporter une réponse adaptée aux attentes des publics fragilisés. C'est pourquoi je vous remercie pour votre implication et resterai attentif aux avancées de ce PTI.

SOMMAIRE

• LES ENJEUX	4
• LA METHODOLOGIE	4
• LES PARTENAIRES	5
• LES AXES PRIORITAIRES ET LES FICHES ACTIONS	6
Fiche 1. <i>Fluidifier les mobilités dans le département : interfacier les dispositifs existants sur les territoires</i>	6
Fiche 2. <i>Assurer l'accès aux soins, en particulier psychiques, via la symbiose des professionnels sociaux et professionnels de santé</i>	7
Fiche 3. <i>Concevoir un réseau socioprofessionnel Eurois en ligne (action transversale)</i>	8
Fiche 4. <i>Donner aux bénéficiaires l'envie d'entrer en formation et augmenter ainsi leur accès à l'emploi</i>	9
Fiche 5. <i>Faire connaître aux professionnels les emplois disponibles et les formations correspondantes</i>	10
Fiche 6. <i>Détendre les métiers en tension et faciliter l'accès des publics en insertion</i>	11
Fiche 7. <i>Constituer une « cohorte de candidats actifs » en réponse aux besoins récurrents de recrutements des entreprises</i>	12
Fiche 8. <i>Soutenir les événementiels emploi en partenariat avec les EPCI (de type « Jobdating filière »)</i>	13
Fiche 9. <i>Généraliser les clauses sociales (au-delà du secteur du BTP et des acteurs publics)</i>	14
• GLOSSAIRE	15

I. LES ENJEUX

Le **Pacte Territorial d'Insertion (PTI)** est là pour soutenir les **publics fragilisés sur le marché du travail** et les **besoins de main d'œuvre des entreprises**. L'ambition de l'exécutif départemental est que ce Pacte marque une avancée majeure en termes de rapprochement et de coordination soutenue entre « **monde économique** » et « **acteurs de l'insertion** ».

Dans l'Eure, l'orientation de ce nouveau PTI s'inspire du bilan du précédent et des objectifs fixés par le nouvel exécutif départemental. Il a ainsi été convenu entre partenaires, les 4 principes suivants :

- **Des actions en nombre limité**
 - Centrées sur la mutualisation partenariale et/ou leur caractère innovant et pertinent (Compréhension simple et rapide pour usagers et opérateurs, cohérence entre financeurs, utilisation de l'outil numérique, aménageable selon le territoire).
 - Visibilité pour les usagers et les professionnels.
- **Des engagements effectifs de chaque partenaire**
 - Des engagements de moyens (participation, contribution aux actions).
 - Un portage hiérarchique et/ou une politique affirmée.
- **Des modalités de suivi dynamique des actions**
 - Une information mensuelle des partenaires concernant les avancées de ces actions et la sollicitation d'un collectif d'usagers.
 - Un bilan annuel du PTI, avec révision des actions engagées, le cas échéant.
- **Des résultats visés clairs, mesurables et appréciables par tous**
 - Efficacité et pragmatisme.

Ce dispositif de gouvernance des solidarités vise à privilégier une démarche collective. Il doit également permettre de rassembler et d'articuler les plans et offres de services de chacun en faveur des publics cibles.

La mise en œuvre prévue dès l'automne 2017 permettra d'une part, d'accélérer l'accès à l'emploi des eurois en difficulté d'insertion, mais aussi, d'anticiper et d'orienter des candidats vers des emplois proposés par les entreprises du département.

II. LA MÉTHODOLOGIE

Ce nouveau PTI est le fruit de plusieurs temps forts organisés au premier semestre 2017, rythmés de rencontres individuelles et de séances de travail collectif, permettant ainsi d'aboutir à un large panel de contributions.

- ▶ **Rencontres bilatérales** de nouveaux partenaires potentiels (champs de l'insertion et acteurs économiques).
- ▶ **Réunion de bilan du précédent PTI**, avec les signataires historiques.
- ▶ **Confrontations en miroir**, entre les consultations bilatérales avec les nouveaux partenaires et les enseignements du précédent PTI.
- ▶ **Conférence des partenaires** : partage des finalités d'un PTI, méthode d'élaboration et premier débat sur les types d'actions à mener.
- ▶ **Approche Territoriale propre à chaque action** (déploiement départemental, déclinaison locale).
- ▶ **Trois ateliers thématiques** (3 axes) : lever les freins pour l'accès à l'emploi, préparer l'entrée en emploi, intégrer et maintenir dans l'emploi.
- ▶ **Priorisation et sélection des actions pour chaque thématique** : 9 actions retenues. (Critères de priorisation : intérêt collectif, valeur ajoutée, pragmatisme, résultats appréciables).
- ▶ **Présentation des travaux achevés en plénière, recueil de contributions complémentaires** (actions et axes).
- ▶ **Proposition aux partenaires d'une version consolidée** du PTI, pour ultime observation.
- ▶ **Transmission de la version finale du PTI** retraçant les engagements individuels et collectifs.
- ▶ **Signature et mise en œuvre du PTI** - Automne 2017.

III. LES PARTENAIRES

► SIGNATAIRES HISTORIQUES 2012-2014

- ACT'Eure pour l'insertion (ATC'Eure pour l'emploi)
- ARML (Association Régionale des Missions locales)
- ARS
- CAF DE L'EURE
- CARSAT NORMANDIE
- CPAM DE L'EURE
- CONSEIL REGIONAL
- UREI (Fédération des Entreprises d'Insertion)
- MSA
- PÔLE EMPLOI
- PRÉFECTURE DE L'EURE : DDCS 27 et DIRECCTE-UD 27
- URIOPSS

► NOUVEAUX PARTENAIRES ASSOCIÉS 2017 - 2020

- AFT Normandie (Branche Transport et Logistique)
- AGEFIPH Normandie
- AGEFOS PME Normandie (OPCA Interprofessionnel)
- Agence de Développement Régional de l'Économie Sociale et Solidaire (ADRESS)
- Association Porteuse des APP
- CAP EMPLOI 27
- Chambre de Commerce et l'Industrie (CCI)
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Eure (CMA)
(Signataire depuis 2013)
- Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)
- Chantier École Normandie
- CONSTRUCTYS Normandie (OPCA Construction)
- COORACE Normandie
- PLIE - Communauté d'Agglomération Seine-Eure
- PLIE - Agglomération Évreux Portes de Normandie
- PLIE - Syndicat mixte du Pays d'Auge Nord
- Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE)
- Évreux Portes de Normandie (EPN)
- Seine Normandie Agglomération (SNA)
- FAFIH Normandie (OPCA Hôtellerie et Restauration)
- FAFTT Normandie (OPCA Travail Temporaire)
- Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS)
- FORCO Normandie (OPCA Commerce et Distribution)
- OPCALIA Normandie (OPCA Interprofessionnel)
- UNIFORMATION Normandie
(OPCA Économie sociale, protection sociale et habitat social)

IV. LES AXES PRIORITAIRES ET LES FICHES ACTIONS

AXE I - LEVER LES FREINS POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI

Constats du collectif partenarial : le manque de mobilité reste un frein principal de retour à l'emploi dans l'Eure. Or il y a un manque de lisibilité de tous les services « mobilité » existants, sentiment « d'empilement » de dispositifs spécifiques pour des publics cibles, amoncellement de compétences, ainsi que des territoires non couverts (zones blanches).

Intitulé	Fiche 1. Fluidifier les mobilités dans le département : interfacier les dispositifs existants sur les territoires
Résultats attendus	Faire en sorte que la mobilité ne soit plus un frein pour l'accès à l'emploi ou la formation. Assurer une cohérence de l'offre au niveau départemental. Proposer aux publics eurois une capacité de mobilité équivalente sur tous les territoires. Repérer les « zones blanches » (territoires avec déficit de mobilité) et optimiser le maillage.
Territoires concernés	Ensemble du territoire départemental, de façon différenciée entre les agglomérations (EPN et CASE) et les zones blanches.
Durée de l'Action	3 ans
Référents	PÔLE EMPLOI - CASE - EPN (direction emploi)
Partenaires associés	FAS - ARML - WIMOOV - RESEAU APP - CRESS - CAF 27 - ÉTAT/DIRECCTE ATC'EURE POUR L'EMPLOI
Etapes Calendrier	Contenus
Etape 1 Lancement	<p>Mettre à jour l'état des lieux des solutions et des freins, en partant de l'expérience des usagers : repérer y compris les solutions informelles mobilisées. Organiser des groupes de parole usagers et recueil auprès des professionnels.</p> <p>Conclure sur les modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ D'interfaçage entre les acteurs majeurs de la mobilité : Wimoov (EPN), Alfa (Vernon), Ifair (la CASE), Infret (Pays d'Auge - Beuzeville), Eure Mobilité. ▶ De traitement des zones blanches (freins multiples : offre de service mobilité mais aussi freins multiples (psychologique, écriture, lecture, maîtrise de la langue, véhicule en panne, retrait de permis...)).
Etape 2 Mise en œuvre	<p>Proposer aux bénéficiaires des solutions pour la mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Evaluer et orienter vers le bon dispositif (Diagnostic mobilité - Bilan de compétences mobilité). ▶ Professionaliser les équipes sur les solutions mobilité (y compris informelles) : Permis B, Scooter, location véhicule, garage social, micro-crédit, pilotes solidaires,... ▶ Agir sur les zones blanches : s'inspirer de projets existants (CAR 47 et Alençon) Vigilance : changement de législation en 2017.
Etape 3 Bilan évaluation	Bilan trimestriel de l'avancée des travaux (freins résolus / nouvelles solutions pour la mobilité).

Constats du collectif partenarial : l'accroissement du nombre d'usagers souffrant de troubles psychiques implique d'affiner les réponses proposées en terme de parcours d'insertion professionnelle.

En effet, l'offre de services proposée ne couvre ni l'ensemble du département, ni l'ensemble des besoins.

Actuellement, ces dispositifs sont plutôt centralisés sur l'agglomération d'Evreux.

Intitulé	Fiche 2. Assurer l'accès aux soins, en particulier psychiques, via la symbiose des professionnels sociaux et professionnels de santé
Résultats attendus	Acculturer les professionnels sociaux et professionnels de santé afin d'améliorer l'orientation des publics (prévenir les erreurs de diagnostic, d'orientation ou de refus de prise en charge). Mettre en visibilité le déficit de prise en charge : cartographier l'offre et les besoins non couverts (typologie de problématique rencontrée).
Territoires concernés	Territoire départemental (hors agglomération d'Evreux).
Durée de l'Action	18 mois
Référents	ARS - URIOPSS
Partenaires associés	ÉTAT/DDCS 27 - FAS (Abri) - ARML - CAP EMPLOI - CHANTIER ÉCOLE - CARSAT MSA - CD (MDPH)
Observations	La CPAM de l'Eure propose de mettre à disposition des acteurs du PTI son offre de services en faveur de l'accès aux droits ou recours aux soins dans une logique de parcours d'accès à l'emploi : aides financières pour les publics en difficulté (ASE, sous-tutelle, détenus, apprentis, TH, BRSA,...) sur certaines thématiques (soins optique, dentaire, auditif, ou tarifs d'énergie sociaux), des actions de prévention de la désinsertion professionnelle et de l'invalidité ou le contrat de retour à l'emploi (suite à un arrêt de travail) en collaboration avec la CARSAT.
Étapes Calendrier	Contenus
Etape 1 Lancement	Etablir le répertoire des acteurs concernés par le soin : CMP, CATTP, URPS, médecine du travail, coordinateur régional des permanences d'accès aux soins de santé... Organiser les modalités de rencontres entre professionnels sociaux et professionnels de santé : symbiose « social / santé » pour l'insertion des bénéficiaires, créer du lien et de la cohérence.
Etape 2 Mise en œuvre	Lancer les réunions « symbiose » dans les territoires (au niveau des 3 UTAS) <ul style="list-style-type: none"> ▶ Recueillir et préciser les besoins non couverts (retour d'expérience des professionnels et signalements d'usagers sans solution de prise en charge). ▶ Organiser les modalités d'information et sollicitation réciproque, selon les profils de bénéficiaires. ▶ Identifier les solutions mobilisables : réseaux mutualistes, renfort d'aides existantes (UC IRSA - PPS Psychique - Réseau Respire), exploration de solutions mobiles (Ex : Bucco bus) ou accès à distance (en complément des permanences). Prendre en compte également l'offre de service de la MSA¹ : prévention santé et accompagnement social en faveur des publics en insertion Synthèse et consolidation à l'échelle départementale.
Etape 3 Bilan évaluation	Nombre de réunions et de professionnels impliqués. Qualité des travaux menés (freins et solutions). Nombre de prises en charge santé et évolution du nombre d'erreurs d'orientations. Listing des voies et moyens pour améliorer la couverture de l'ensemble du département en complément de l'offre de service existante (Equipe mobile psychiatrie précarité du Nouvel Hôpital de Navarre-Respire, PASS psychiatrique, PASS somatique, UC-IRSA de Val de Reuil, PPS Psychique).

¹ « Déclic Stop tabac, actions nutrition (paniers maraîchers solidaires), bilans « Instants Santé », interventions collectives dans les chantiers d'insertion agricoles (Prendre Soins de sa Santé...), etc »

Constats du collectif partenarial : la lisibilité de l'offre de services, à l'échelle du département, doit être plus accessible, afin que les professionnels puissent communiquer rapidement entre eux et ainsi proposer une réponse adaptée aux besoins des publics accompagnés. La Conception d'un réseau social-professionnel Eurois pourrait permettre de répondre à cette attente.

Intitulé	Fiche 3. Concevoir un réseau socioprofessionnel Eurois en ligne (action transversale)
Résultats attendus	Rendre plus lisible l'offre d'insertion pour les professionnels et pour les bénéficiaires. Créer du lien et des réflexes de prescription entre partenaires. Développer le pouvoir d'agir des bénéficiaires.
Territoires concernés	Territoires volontaires - Couverture départementale à terme.
Durée de l'Action	3 années (minimum) - principe d'actualisation régulière (en continu)
Référents	RESEAU APP
Partenaires associés	ÉTAT/DDCS 27 - PÔLE EMPLOI - CAF 27 - OPCALIA - ARML - EPN - URIOPSS ATC'EURE POUR L'EMPLOI - ÉTAT/DIRECCTE
Observations	Outil destiné aux professionnels et accessible aux bénéficiaires.
Etapes Calendrier	Contenus
Etape 1 Lancement	Recueillir et mutualiser les recensements existants (Pôle emploi et Chantier école notamment) , en précisant s'il s'agit d'offres accessibles en direct ou par prescription d'un acteur local. Périmètre de l'action : accès aux droits et à la santé, bilan des capacités, estime de soi, relooking, garde d'enfants, expression orale/théâtrale, maîtrise numérique (y compris les bus : 56, Digitalis, Espace numérique mobile...), mobilité, santé, mise à niveau, FLE - DILF - DELF - DALF, RSB, formation, emploi et relation aux entreprises. Recensement participatif : - par les professionnels - complété avec l'expérience des usagers (y compris les ressources informelles et les canaux utilisés).
Etape 2 Mise en œuvre	Bilan du recensement effectué afin de : a) Concevoir le réseau social des professionnels de l'insertion (connecté aux forums,...), à partir d'outils existants (mobiliser les services informatiques afin de définir les modalités d'interfaçage possibles) sinon créer un nouvel outil en ligne (financement d'un prestataire). b) Animer et faire vivre le réseau : forums, nouvelles offres de services, rencontres périodiques. c) Actualiser régulièrement les contenus (coordonnées, offres de service...).
Etape 3 Bilan évaluation	Réunion périodique des copilotes et du groupe projet, s'assurant l'atteinte des résultats attendus : nombre de professionnels intégrés dans le réseau, fréquence et nature des échanges entre professionnels, accessibilité et usage par les bénéficiaires, fréquence et modalités de mise à jour.

AXE II - PRÉPARER L'ENTRÉE EN EMPLOI, VIA LA FORMATION, LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET LA MISE EN SITUATION DE TRAVAIL

Constats du collectif partenarial : l'absence ou le faible niveau de formation des publics ne permet pas toujours de répondre aux exigences des recruteurs. Dans ce cas, développer l'appétence à la formation est primordial. De plus, le manque d'attrait et la représentation de certains métiers porteurs d'emploi et leurs formations associées ralentissent l'accès à l'emploi.

Intitulé	Fiche 4. Donner aux bénéficiaires l'envie d'entrer en formation et augmenter ainsi leurs opportunités d'accès à l'emploi
Résultats attendus	Augmenter le nombre de bénéficiaires accédant à la formation et élever leur niveau de professionnalisation et de qualification, dans un objectif d'accès à l'emploi et / ou de reconversion professionnelle sur des métiers porteurs.
Territoires concernés	Ensemble du territoire départemental.
Durée de l'Action	18 mois pour un premier bilan global, vocation pérenne par la suite.
Référents	CONSEIL RÉGIONAL NORMANDIE - PÔLE EMPLOI
Partenaires associés	PLIE PAN - UNIFORMATION - FORCO - CAF 27 - ARS - FAS (Alfa) - OPCALIA - AGEFOS - AFT ARML - FEI (Fédération entreprise d'Insertion) - PLIE EPN - CCI - RESEAU APP - FAFIH ÉTAT/DIRECCTE - CMA
Observations	Action à mettre en perspective avec : Les orientations régionales de formation : Convention G6 Insertion et CPRDFOP Plan national en faveur de la formation des publics vulnérables prévu pour 2018 (15 milliards sur 5 ans) : une opportunité à saisir pour les publics eurois en insertion.
Etapes Calendrier	Contenus
Etape 1 Lancement Automne 2017	Garantir la levée des freins administratifs et financiers afin d'éviter la rupture de droits : Sécuriser les ressources malgré les changements de statut (CAF/ CD/ CR). <ul style="list-style-type: none"> ▶ Traiter les demandes de dérogation à l'occasion d'une entrée en formation, de courte durée, d'un BRSA (CD & CAF). ▶ Créer un support d'information des usagers (délais de financements, changement de statut, déclarations à effectuer...). Organiser des ateliers² : « La formation : sésame pour l'emploi ». <ul style="list-style-type: none"> ▶ Information, sensibilisation et accès au CléA comme créateur d'appétence pour la formation pour les publics les plus fragilisés. ▶ Informations collectives sur l'intérêt de la formation pour retrouver un emploi, réalisées par les organismes de formation et / ou les représentants des branches (AFT, FORCO, UIMM). ▶ Mise en valeur des métiers porteurs dans les territoires, et formations associées pour y accéder (Cf. SPRO : ciblage territorial des filières / métiers à promouvoir, CPRDFOP, AFC). ▶ Valorisation des réussites, via des témoignages, associant usagers et employeurs. (Cf. projets réussis : aide à domicile, contrats pro gardien d'immeuble avec les bailleurs sociaux...).
Etape 2 Mise en œuvre Fin 2017 - courant 2018	Déployer les ateliers : « La formation un sésame pour l'emploi dans les territoires » (15 personnes par session) Positionner les publics sur des formations : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Valider les orientations professionnelles : démarche CEP (Conseillers en Evolution Professionnelle), utilisation des PMSMP et autres outils de découvertes de métiers... ▶ Vérifier la perspective d'emploi à l'issue de la formation, voire une « garantie d'emploi » avant d'entrer en formation, avec implication de l'employeur (Cf. AFPR, esprit POE, FOREM du CR, avec vigilance sur l'éviction de certains publics au regard des objectifs de résultat, voire également / la bonne formation sur l'Emploi store, renseignant sur le taux de sortie vers l'emploi par type de formation). Organiser l'entrée en formation : mise à niveau / professionnalisation / qualification, en mobilisant les aides le cas échéant.
Etape 3 Bilan évaluation Fin 2018	Réunion périodique des copilotes et du groupe projet, s'assurant l'atteinte des résultats attendus : nombre d'entrées en formation et apports pour les personnes, résolution des freins.

² En complémentarité des ateliers présentant les dispositifs régionaux, déjà animés par les opérateurs des territoires.

Constats du collectif partenarial : former et informer les accompagnateurs afin de mieux orienter les publics vers la formation. En effet, les professionnels ont une connaissance incomplète ou partielle des emplois disponibles et formations associées.

Fiche 5. Faire connaître aux professionnels les emplois disponibles et les formations correspondantes	
Résultats attendus	Permettre aux professionnels de mieux se représenter les types d'emplois disponibles dans le département (y compris en termes de visualisation des environnements et situations de travail) et les formations nécessaires pour y accéder. Dispenser auprès des usagers un conseil plus éclairé et en phase avec l'évolution des métiers ³ .
Territoires concernés	Ensemble du territoire départemental
Durée de l'Action	15 mois pour élaborer une Session d'information-sensibilisation sur au moins 2 métiers donnés, porteurs d'emploi dans le département.
Référents	Chambre de Commerce et de l'Industrie - Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Eure
Partenaires associés	UNIFORMATION - PLIE PAN - PLIE EPN - RESEAU APP (Alfa) - OPCALIA - AFT POLE EMPLOI - FAFTT
Etapes Calendrier	Contenus
Etape 1 Lancement Automne 2017	Monter le groupe de professionnels concernés : 1 à 2 référents de parcours par territoire infra UTAS, qu'ils soient travailleurs sociaux (TS) ou conseillers en insertion professionnelle (CIP).
Etape 2 Mise en œuvre Fin 2017 - courant 2018	Déployer avec les acteurs économiques la « La session d'information-sensibilisation » sur les métiers suivants : - Métiers de bouche et / ou de l'artisanat (avec la CMA en particulier). - Métiers du transport et de la logistique (avec l'AFT en particulier). Ces sessions d'information-sensibilisation se feront sur la base de visites d'entreprises et/ou de plateaux techniques autant que possible, de façon à visualiser les situations de travail.
Etape 3 Bilan évaluation	Enquête auprès des professionnels sur leurs acquisitions et leurs usages, tant auprès des publics en insertion que de leurs pairs en territoire (Infra UTAS). Mise en discussion avec le groupe projet et définition des modalités de poursuite sur d'autres métiers / emplois.

³ L'expérience du Grapi en Seine-Maritime (Groupement régional d'actions de professionnalisation et d'ingénierie de Normandie) montre bien l'intérêt de former les professionnels pour faciliter ensuite la formation des salariés en insertion.

AXE III - INTÉGRER ET MAINTENIR DANS L'EMPLOI, RAPPROCHEMENT DES CANDIDATS ET DES BESOINS DES ENTREPRISES

Constats du collectif partenarial : faire connaître les métiers en tension qui ont une image dégradée et des conditions difficiles de travail, permettrait de susciter l'attractivité et combler en partie les besoins de recrutement.

Intitulé	Fiche 6. Détendre les métiers en tension et faciliter l'accès des publics en insertion
Résultats attendus	Augmenter le nombre de personnes en insertion s'orientant vers les métiers en tension : leur permettre de trouver un emploi tout en réduisant, dans le département, le nombre d'offres d'emploi non pourvues. Redorer, auprès des personnes en insertion, les métiers en tension porteurs en termes d'emploi mais dont l'image est très dégradée, avec des conditions de travail difficiles (agir sur les représentations de ces métiers).
Territoires concernés	Expérimentation sur un territoire donné (intercommunalité ou groupe d'intercommunalités). Exemple : Axe Louviers-Val de Reuil (activités d'intérim, logistique, pharmaceutique, numérique), Giverny-Vernon et Evreux (hôtellerie-restauration ou métiers du bâtiment).
Durée de l'Action	15 à 18 mois
Référents	Agglomération Evreux Portes de Normandie (direction emploi) Seine Normandie Agglomération
Partenaires associés	UNIFORMATION - PLIE CASE - AGEFIPH (étape 2) - PÔLE EMPLOI - COORACE - CHANTIER ECOLE - PLIE PAN - FORCO - CAF 27 - RESEAU APP (Alfa) - AGEFOS - AFT - ARML CAP EMPLOI - CMA - FAFIH - ADRESS
Observations	Faire le lien avec l'identification des potentiels d'emplois par les SPE au niveau des territoires.
Etapes Calendrier	Contenus
Etape 1 Lancement Automne 2017	Définir les 2 à 4 cibles en termes de métiers en tension ou offres d'emploi a priori peu attractives , de type : missions d'intérim de très courte durée (bien souvent quelques jours), missions à faible quotité horaire (moins de 25h hebdo) ou à horaires décalés, avec des exigences physiques importantes. Par exemple dans les secteurs de la propreté, sécurité, métiers de bouche, services à la personne. Elaborer les argumentaires et offres de service. ▶ Définir dans quelles conditions ces missions peuvent être un tremplin pour la suite du parcours du bénéficiaire : donner à voir « l'étape d'après » au-delà du métier en tension (les aires de mobilité et l'effet tremplin). ▶ Assurer une attractivité financière et sécurité administrative de ces missions pour le bénéficiaire (Point de vigilance : pertes de revenus et aides associées). ▶ Identifier avec les employeurs les marges de manœuvre en termes de conditions d'emploi et de travail (aménagement, allègement d'exigences).
Etape 2 Mise en œuvre Fin 2017 - courant 2018	Organiser pour chaque cible métier une session d'information et mobilisation collective (15 bénéficiaires par session, en mixant volontariat et incitation) : présentation sous la forme de témoignages de professionnels du secteur (employeurs ou représentants, salariés), appuyés par des supports photo / vidéo, voire une visite d'entreprise. Faire découvrir et pratiquer la réalité du métier par les personnes en insertion , au-delà de certaines représentations : organisation de mises en situation (PMSMP, MRS, AFPR, POE). Faciliter et suivre les recrutements : dans le cadre d'offres d'emploi ou de prospection auprès d'entreprises concernées.
Etape 3 Bilan évaluation Fin 2018	Analyse du nombre de PMSMP réalisées, du nombre de personnes en insertion recrutées dans les métiers ciblés, du niveau de participation des acteurs économiques et de leur bilan. Décision de prolongation et / ou généralisation de l'expérimentation.

Constats du collectif partenarial : les entreprises, ayant peu de visibilité sur leur carnet de commandes à venir, sollicitent les partenaires emplois dans l'urgence pour se voir proposer des candidatures adaptées à leurs besoins de recrutement. Cependant, il existe actuellement une carence de candidats employables immédiatement, dans certains secteurs d'activité. La constitution d'un collectif de candidats opérationnels permettra de couvrir certains besoins précipités.

Fiche 7. Constituer une « cohorte de candidats actifs » en réponse aux besoins récurrents de recrutements des entreprises	
Résultats attendus	Rapprocher les SIAE des entreprises, amener les entreprises à considérer les SIAE comme des viviers de recrutement. Augmenter le taux de rotation dans les SIAE et le taux de sorties vers l'emploi.
Territoires concernés	Expérimentation sur un territoire donné (intercommunalité ou groupe d'intercommunalités) Beuzeville et Pont-Audemer. (Exemple : expérience « Zest », avec le Coorace et le PLIE Pays d'Auge Nord notamment).
Durée de l'Action	15 à 18 mois sur un territoire. Pérenniser et déployer cet outil sur d'autres territoires (si jugé efficace).
Référents	PLIE Pays d'Auge Nord
Partenaires associés	PLIE CASE - PÔLE EMPLOI (Etape 1) - COORACE - CHANTIER ÉCOLE - FORCO - AFT ARML (à confirmer) - Fédération des entreprises d'insertion (expérience et données) EPN - CONSTRUCTYS (si besoins identifiés) - ETAT/DIRECCTE - FAFIH
Etapes Calendrier	Contenus
Etape 1 Lancement	Parmi les SIAE du territoire, cibler 3 à 5 métiers susceptibles de faire l'objet d'une valorisation auprès des entreprises (métiers présentant des volumes de recrutements significatifs et / ou des difficultés de recrutement ⁴). Associer les chefs d'entreprises à ce ciblage : - Groupements d'entreprises : le GIRV sur Vernon, Arborescence au Neubourg, Réussir à Evreux, ou le GIVAPE dans la vallée de l'Andelle. - OPCA : FORCO (Commerce et distribution), CONSTRUCTYS (BTP et construction), FAFIH (Hôtellerie et restauration). - Branches : AFT (Transport et logistique), UIMM (Métallurgie). - Consulaires : CCI, CMA, ATEX (Chambre Agriculture).
Etape 2 Mise en œuvre	Tenir à jour une « cohorte de candidats actifs » : banque de CV de salariés en insertion, prêts à saisir une opportunité en emploi ordinaire. Assurer un gage de qualité pour rassurer les employeurs : « labellisation » ou recommandation de l'encadrant technique. Organiser des opérations périodiques de valorisation de ces candidats : mailing, visites d'employeurs en SIAE, positionnement sur des offres d'emploi, PMSMP..
Etape 3 Bilan évaluation	Réunion périodique des copilotes et du groupe projet, s'assurant l'atteinte des résultats attendus métiers ciblés, nombre de candidats actifs, nombre d'embauches sur le territoire d'expérimentation.

⁴ Voir notamment l'expérimentation avec les bailleurs sociaux pour des emplois de gardiens d'immeubles en contrats de professionnalisation (Cf. Coorace et l'Association intermédiaire Interm'aide emploi - <http://www.nosterritoiresontdelavenir.org/blank-7>).

Constats du collectif partenarial : dans le département de l'Eure, de nombreux événements emploi sont proposés mais pas assez de candidats sont recrutés. Cela peut être dû soit au manque de préparation de certains candidats (connaissance de l'emploi proposé par un recruteur, savoir-être,..) ou aux difficultés rencontrées par les partenaires dans l'organisation d'un événement (manque de temps, co-organisation, savoir-faire différents,...).

Intitulé	Fiche 8. Soutenir les événementiels emploi en partenariat avec les EPCI (De type « Job dating filière »)
Résultats attendus	Mutualiser les objectifs et moyens entre Département et EPCI, au service des bénéficiaires du RSA et autres publics en insertion. Valoriser et placer des publics en insertion dans l'emploi. Répondre aux difficultés de recrutement des entreprises (présélection de candidats).
Territoires concernés	Expérimentation sur deux territoires donnés (intercommunalité ou groupe d'intercommunalités).
Durée de l'Action	12 mois sur un territoire Pérenniser et déployer cette approche sur d'autres territoires (si jugée efficace).
Référents	Agglomération Evreux Portes de Normandie (direction emploi)
Partenaires associés	PLIE CASE - AGEFIPH - PÔLE EMPLOI - FORCO / FAFIH / OPCALIA (Étape 2) - CAF 27 CAP EMPLOI - AFT - ARML - Fédération des entreprises d'insertion (expérience et données)
Observations	Portage politique local. Valorisation possible des métiers de la santé via l'ARS et / ou les Coordinateurs des Réseaux Territoriaux de la Santé (au niveau EPCI)
Étapes Calendrier	Contenus
Étape 1 Lancement	Approche différenciée entre agglomérations (Evreux Portes de Normandie, Seine-Eure, Pays d'Auge) et autres territoires : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sur une agglomération : recenser les événementiels existants et identifier les modalités d'articulation (soutien du CD, positionnement des publics en insertion...). ▶ Sur autres territoires : impulser des initiatives nouvelles, favoriser du transfert de savoir-faire.
Étape 2 Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sur une agglomération : Préparation renforcée des publics cibles du PTI (y compris : motivation, ciblage d'entreprises, savoir-être, codes sociaux...). ▶ Sur autres territoires, création d'un événement local « Job dating filière » (filiale à définir en fonction du territoire choisi) avec : <ul style="list-style-type: none"> a. Recruteurs de filière. b. Organismes de formation concernés. c. Pool de candidats préparés.
Étape 3 Bilan évaluation	Réunion périodique des copilotes et du groupe projet, s'assurant l'atteinte des résultats attendus. Nombre de « Job dating filière » réalisés, nombre d'offres d'emploi recueillies, nombre de participants (entreprises et candidats), nombre de candidats en emploi.

Constats du collectif partenarial : la législation relative à la clause sociale a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des publics fragilisés. Cependant, ce levier est encore sous-utilisé par les services publics et les grandes entreprises. (Exemple : insuffisance de clauses dans les appels à projet ou appels d'offre autres que secteur public et BTP).

Fiche 9. Généraliser les clauses sociales (au-delà du secteur du BTP et des acteurs publics)	
Résultats attendus	Augmenter le nombre d'heures de clauses proposées actuellement, au bénéfice des publics cibles du PTI. A terme : systématiser la clause dans les marchés.
Territoires concernés	Département de l'Eure et ses partenaires (satellites départementaux, communes soutenues par le Département, entreprises publiques...).
Durée de l'Action	3 années
Référents	Agglomération Evreux Portes de Normandie (direction emploi) Communauté d'Agglomération Seine Eure
Partenaires associés	PÔLE EMPLOI (Etape 2) - ATC'EURE POUR L'EMPLOI - FAFTT - CRESS - ÉTAT/DIRECCTE
Observations	Assurer la diffusion de l'information sur les heures proposées via les clauses, jusqu'aux professionnels en proximité des usagers.
Etapes Calendrier	Contenus
Etape 1 Lancement	Recueillir auprès du groupe de facilitateurs les réserves de développement des clauses et les conditions à réunir. <ul style="list-style-type: none"> ▶ S'accorder entre partenaires sur les aspects de la clause à valoriser auprès de mandataires ▶ Proposer 2 kits de communication à destination des publics cibles visés : <ul style="list-style-type: none"> a. Secteur public. b. Secteur privé.
Etape 2 Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Inciter les entreprises à développer leur Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au profit des publics en insertion : Enedis, Engie, La Poste, Véolia, autres grandes entreprises implantées localement. ▶ Montrer l'exemple : inciter les services des institutions publiques à généraliser les clauses sociales dans les marchés. ▶ Communiquer auprès des entreprises. ▶ Témoignages de réussites.
Etape 3 Bilan évaluation	Réunion périodique des copilotes et du groupe projet, s'assurant l'atteinte des résultats attendus. Nombre de marchés supplémentaires et d'heures clausées par année (N-1 / N).

GLOSSAIRE

- ▶ ACI : Ateliers et Chantiers d'Insertion
- ▶ ADRESS : Agence de Développement Régional de l'Economie Sociale et Solidaire
- ▶ AFT : Organisme de développement de la Formation professionnelle Transport Logistique
- ▶ AGEFOS PME : Association pour la GEstion de la FOrmation des Salariés des Petites et Moyennes Entreprises
- ▶ AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées
- ▶ AFC : Action de Formation Conventionnée (par Pôle emploi)
- ▶ AFPR : Action de Formation Préalable au Recrutement
- ▶ AI : Association d'Insertion
- ▶ APAPP : Association pour la Promotion du label APP
- ▶ APP : Atelier de Pédagogie Personnalisée
- ▶ ARML : Association Régionale des Missions Locales
- ▶ ARS : Agence Régionale de Santé
- ▶ ASE : Aide Sociale à l'Enfance
- ▶ ATEX : Appui Technique et Economique aux Exploitations
- ▶ BRSA : Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active
- ▶ CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
- ▶ CAE : Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi
- ▶ CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- ▶ CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
- ▶ CASE : Communauté d'Agglomération Seine Eure
- ▶ CAQ : Contrat d'Accès à la Qualification
- ▶ CCI : Chambre de Commerce et de l'Industrie
- ▶ CEP : Conseiller en Evolution Professionnelle
- ▶ CD : Conseil Départemental
- ▶ CIE : Contrat Initiative Emploi
- ▶ CléA : diplôme reconnu - socle de connaissances et de compétences professionnelles
- ▶ CONSTRUCTYS : OPCA de la Construction
- ▶ COORACE : Fédération COORACE (COORDination des Associations d'aide aux Chômeurs par l'Emploi)
- ▶ CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- ▶ CMP : Centre Médico-Psychologique
- ▶ CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- ▶ CPRDFOP : Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et d'Orientation Professionnelles
- ▶ CR : Conseil Régional
- ▶ Crèche VIP : Crèche à Vocation d'Insertion professionnelle
- ▶ CRESS : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
- ▶ CUI : Contrat Unique d'Insertion
- ▶ DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- ▶ DALF : Diplôme Approfondi de Langue Française
- ▶ DELF : Diplôme d'Etude en Langue Française
- ▶ DILF : Diplôme Initial de Langue Française
- ▶ DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
- ▶ DTIDS : Direction des Territoires, de l'Inclusion et du Développement Social
- ▶ EI : Entreprises d'Insertion

- ▶ EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- ▶ EPN : Evreux Portes de Normandie
- ▶ ETTI : Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion
- ▶ FAFIH : OPCA de l'Hôtellerie et de la Restauration
- ▶ FAFTT : Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire
- ▶ FAPI : Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion
- ▶ FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité
- ▶ FEI : Fédération des Entreprises d'Insertion
- ▶ FLE : Français Langues Etrangères
- ▶ FORCO : OPCA du Commerce et de la Distribution
- ▶ FOREM : une Formation - un Emploi
- ▶ FSE : Fonds Social Européen
- ▶ FTLV : Formation Tout au Long de la Vie
- ▶ GIRV : Groupement Interprofessionnel de la Région de Vernon
- ▶ GIVAPE : Groupement Interprofessionnel de la Vallée de l'Andelle et du Plateau Est
- ▶ IAE : Insertion par l'Activité Economique
- ▶ MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- ▶ MSA : Mutualité Sociale Agricole
- ▶ OPCA : Organismes paritaires Collecteurs Agréés
- ▶ OPCALIA : OPCA interprofessionnel et Interbranche
- ▶ PAN : Pays d'Auge Nord
- ▶ PDALHPD : Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
- ▶ PDI : Plan Départemental d'Insertion
- ▶ PE : Pôle emploi
- ▶ PIAL : Pôle Inclusion Active Logement
- ▶ PLIE : Plan Local d'Insertion vers l'Emploi
- ▶ PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
- ▶ POE : Préparation Opérationnelle à l'Emploi (Collective : POEC / Individuelle : POEI)
- ▶ PPA : Population couverte par la Prime d'Activité
- ▶ PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
- ▶ PPS : Prestation Ponctuelle Spécifique (exemple : PPS Psychique)
- ▶ PRAPS : Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis
- ▶ PTI : Plan Territorial pour l'Insertion
- ▶ RSA : Revenu de Solidarité Active
- ▶ RSB : Renforcer ses Savoirs de Base
- ▶ SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique
- ▶ SNA : Seine Normandie Agglomération
- ▶ SPRO : Service Public Régional de l'Orientation
- ▶ TH : Travailleur Handicapé
- ▶ UC-IRSA : Union de Caisses Institut inter-Régional pour la Santé
- ▶ UIMM : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie
- ▶ UNIFORMATION : OPCA de l'économie sociale, la protection sociale et l'habitat social
- ▶ URIOPSS : Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
- ▶ URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé
- ▶ UTAS : Unité Territoriale d'Action Sociale

SIGNATAIRES DU PACTE TERRITORIAL POUR L'INSERTION 2017-2020

Le Département de l'Eure et ses partenaires

